

CAMPAGNE D'INFORMATION DES ÉLUS ET DE LA POPULATION

Chers tous.

En vue d'une plainte collective en cours de préparation, c'est à **vous** de faire circuler ce dossier chez nos élus et d'obtenir le récépissé de dépôt.

Nous savons, c'est le monde à l'envers.

La population avertie de la dangerosité des normes comptables internationales doit informer leurs maires et autres élus ainsi que leur entourage.

Alors pourquoi nous en sommes arrivés là ?

Parce que nous avons réalisé que les élus et en particulier les maires, sachant que les mairies sont pour la plupart en manque de moyens financiers, n'étaient pas au courant de cette situation.

Il vous est demandé, dans la mesure de vos moyens, de remettre ce dossier (étude + vulgarisation + récépissé de dépôt de dossier* dûment rempli) à **votre mairie, élus départementaux** et autres en format papier dans la mesure ou la plupart de nos représentants ne consultent pas l'Internet.

Vous êtes les acteurs du changement !

A FAIRE CIRCULER SANS MODÉRATION.

26 août 2018

Page Facebook : SAV de la démocratie

Dossier originel : <https://infoguerre.fr/fichiers/IFRS.pdf>

*** Le récépissé de dépôt devra être scanné et envoyé à : juliette.marin13@gmail.com
Ceux qui n'ont pas de scan peuvent l'obtenir avec une clé USB chez un prestataire de copies.**